

**FRÉGATE ARIEL** published on 2nd February 2016

*Fregata ariel*, Lesser Frigatebird (An.), frégate ariel (Fr.), frégat (Cr.)

Indigène

Classification: Préoccupation mineure

La frégate ariel est un oiseau de mer qui vit sur les eaux tropicales et subtropicales à travers les océans Indien et Pacifique, ainsi que de la côte atlantique du Brésil.

La frégate ariel est la plus petite espèce de frégate et mesure entre 65 et 80 cm de longueur avec une envergure de 155 et 195 cm. La frégate ariel a un plumage brun-noir, de longues ailes étroites et une longue queue fourchue. Les mâles pèsent entre 625 et 875 g. La femelle est légèrement plus grande que le mâle et pèse entre 760 et 955 grammes.

Le mâle est le plus souvent tout noir sauf pour une tache blanche sur le flanc qui se prolonge sur le dessous des ailes comme un aiguillon. Il a aussi un trait pâle sur l'aile supérieure. La femelle a la tête et le cou noir avec un col et la poitrine blanc. Elle a aussi un anneau rouge étroit autour de l'œil. Le mâle a un grand sac rouge sur le devant de la gorge qui est gonflé pendant la parade nuptiale pour attirer la femelle.

Les frégates ariel se nourrissent principalement de calmars et de poissons volants prises en vol de la surface de l'océan. Ils sont connus pour harceler d'autres oiseaux de mer tels que les fous (*Sula* spp.) et les pailles-en-queues (*Phaethon* spp.) lorsque ces derniers oiseaux reviennent à leurs nids après la pêche, les obligeant à restituer leurs captures aux frégates. Cette pratique semble être plus fréquente chez les femelles frégates, mais probablement ne représente qu'une part relativement faible de leur alimentation.

Les frégates ariel ont un squelette très léger et sont bâties pour voler; elles nagent rarement et ne peuvent pas marcher, mais peuvent grimper autour des arbres et des buissons où elles nichent. Les nids placés sur le sol sont très vulnérables à la prédation par des espèces introduites comme les chats sauvages.

Les deux sexes contribuent à la construction du nid et l'incubation et l'alimentation des jeunes. Un œuf de couleur blanc est pondu qui prend 6 à 7 semaines pour éclore. Les oisillons sont surveillés par les parents pendant encore sept semaines ou plus, de peur qu'ils soient attaqués et mangés par d'autres oiseaux, y compris d'autres frégates. Les jeunes restent dans le nid pendant encore 6 mois ou jusqu'à l'envol, mais ils sont soignés et nourris par leurs parents pour un temps assez long après cela.

Les frégates ariel sont plus susceptibles d'être vu à partir de la terre ferme avant le début d'un cyclone tropical, et une fois cela se calme, ils disparaissent de nouveau. La population mondiale est estimée à plusieurs centaines de milliers d'oiseaux. De nos jours, ces oiseaux ne nichent plus à Maurice, Rodrigues ou les îlots avoisinants, mais sont parfois vus en vol. Par contre les frégates ariel nichent à St Brandon et commencent à faire un retour timide à Agalega.



**PHYLICA NITIDA** published on 9th February 2016

*Phylica nitida*, bruyère (Fr.), heath (An.), ambaville (Cr., Réunion), brouyer (Cr., Maurice).

Endémique de Maurice et de la Réunion.

Classification : Rare et localisée à Maurice

Le *Phylica nitida* fait partie d'une végétation particulière composée de plusieurs espèces de plantes de haute altitude communément appelée 'bruyère'. Celle-ci correspond à une communauté pionnière sur les laves en altitude haute de quelques mètres où les arbres et grand arbustes sont absents et les différentes espèces d'arbrisseaux en revanches sont abondantes.

Le *Phylica nitida* est un arbrisseau très branchu pouvant atteindre 2 à 3 mètres de hauteur. Ses feuilles sont nombreuses, rigides, piquantes et alternes. Ses branches dressées sont recouvertes de poils laineux blanchâtres aux extrémités. Les feuilles sont nombreuses, rapprochées, dressées et avec des pétioles, longs de 1 à 2 mm. Les feuilles sont étroitement elliptique à linéaire, arrondies à la base et pointues au sommet. La face supérieure des jeunes feuilles est soyeuse, luisante au stade adulte et finalement ridée et la face inférieure est densément recouverte de poils blanchâtres et laineux.



Les inflorescences sont terminales, denses, contenant plusieurs fleurs qui sont solitaires ou par 2-4 au sommet des branches. Les fleurs sont densément recouvertes à l'extérieur de longs poils soyeux, de couleur grise. Les fruits sont sphériques, long de 4-5 mm et pourpres à noirâtres à maturité. Les graines sont ovales, marron foncées, lisses avec un arille blanchâtre, découpé en lanières.

Le *Phylica nitida* est une espèce de plante des formations arbustives d'altitude de 650 à 2000 m. A Maurice cette espèce fait partie de la végétation des landes sur des sols latéritiques acides de moyenne altitude par exemple à Pétrin (le plus important reliquat à Maurice), à Plaine Champagne et sur le flanc nord de la montagne La Selle. Des individus poussent aussi sur quelques crêtes de montagne ou autres terrains en altitude. A la Réunion le *Phylica nitida* est l'une des plantes ligneuses constitutives des végétations de montagne.

Les sols pauvres en nutriments où se trouvent les bruyères sont perméables et retiennent peu les précipitations qui ruissellent immédiatement. Le froid matinal limite également l'absorption d'eau des racines. L'incidence de ces conditions particulièrement sévère sur les plantes est importante. Limiter les pertes d'eau est donc essentiel pour les espèces qui y vivent. La bruyère se caractérise par diverses adaptations à la sécheresse, notamment d'ordre morphologique. Les bruyères possèdent souvent des feuilles coriaces, réduites en taille et qui montrent souvent une assez forte pilosité. Le rôle que jouent les revêtements pileux c'est qu'ils offrent une protection vis-à-vis des basses températures, diminuent le mouvement d'air sur la surface de la plante, et facilitent l'apport d'eau par condensation des rosées.

Cette végétation très particulière confère des habitats pour les insectes et d'autres invertébrés endémiques ou indigènes dont nombreuse sont encore méconnues.

La végétation de bruyère, dont fait partie le *Phylica nitida*, est aujourd'hui extrêmement réduite à cause de la déforestation (passée et continue), et de plus est envahie par les plantes envahissantes telles que la goyave de Chine (*Psidium cattleianum*), *Ossaea marginata*, *Clidemia hirta*, et le gazon chinois (*Panicum umbellatum*).

**PYRGACRIS RELICTUS** published on 16th February 2016

*Pyrgacris relictus*, Grasshopper (An.), criquet (Fr.), sotrel (Cr.)

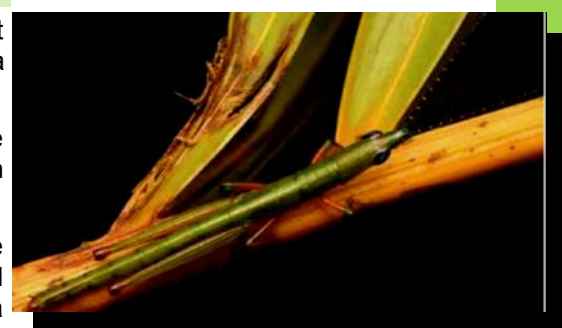
Endémique de Maurice

Classification: En danger critique de disparition

Le *Pyrgacris relictus* est un criquet primitif endémique de Maurice. Il représente l'une des deux espèces appartenant à la famille endémique des Mascareignes Pyrgacrididae qui ne comprend que de espèces ; *Pyrgacris relictus* (à Maurice) et *Pyrgacris descampsi* (de la Réunion).

Le *P. relictus* est un magnifique criquet de couleur vert, aux yeux bleus, pattes rouges, et des antennes striées de noir et de blanc. Jusqu'en 2013, *P. relictus* était connu à partir d'un seul mâle recueilli sur la montagne du Pouce en 1961.

*P. relictus* se nourrit strictement que sur des palmiers endémiques à Maurice. Malheureusement, très peu de reliques de ce palmier restent dans les habitats indigènes de Maurice (Florin, Macchabé, Brise Fer, l'Etoile, et Bel Ombre, et sur certains îlots tels que l'île Ronde et le Coin de Mire). Malgré les multiples recherches pendant la dernière décennie aucune trace de ces criquets ne fut trouvée dans ces sites de la terre principale. En 2012, une grande population du palmiste piquant *Acanthophoenix rubra* a été découverte autour de la forêt privée de Combo-Bois-Sec. Le site était dominé par des espèces de plantes exotiques, principalement le ravenale (*Ravenala madagascariensis*), mais c'était tout de même le seul endroit à Maurice avec une régénération efficace naturelle du palmiste piquant. La plupart des palmiers affichaient des encoches d'alimentation (traces de morsures) suggérant que *P. relictus* aurait pu y survivre. En dépit de recherches intensives, les insectes responsables de ces encoches furent introuvables en 2012.



© Sylvain Hugel

Cependant en Novembre 2013, de nombreux criquets juvéniles et quelques adultes de *P. relictus* y ont été trouvés. Malheureusement, le site avait été fortement modifié depuis quelques semaines avant de construire un parcours de golf: et l'habitat de ce criquet avait été presque complètement détruit.

Le problème le plus urgent pour *P. relictus* est la disponibilité de l'approvisionnement en nourriture. Les rares palmiers (tels que palmiste piquant) existants sont grands et les feuilles peuvent être trop éloignées de la terre où les œufs du criquet sont pondus. Ces palmiers sont gravement menacés, la plupart étant presque éteints à l'état sauvage.

Si l'habitat de la seule localité de *P. relictus* n'est pas rétabli rapidement cette espèce endémique risque de s'éteindre. Le site devrait être rétabli avec des espèces de plantes indigènes. Surtout, les quelques petites parcelles de Combo-Bois Sec qui ne sont pas modifiées doivent être conservés tels quels, avec un retrait très progressif d'espèces exotiques (y compris le contrôle des rats pour permettre la régénération des palmiers). En outre, il serait utile de faire des translocations de nymphes fraîchement écloses à une localité où les *Acanthophoenix* sont cultivées.

Les menaces envers cette espèce étaient jadis la récolte illégale de palmiers indigènes de Maurice pour leur chou. Les menaces actuelles pour cette espèce sont la perte d'habitat pour le tourisme et les activités récréatives, les intrusions et les perturbations humaines, ainsi que la dégradation des milieux indigènes.

*P. relictus* est maintenant limité à une seule population restreinte à 40 ha, à Combo-Bois-Sec, à l'extérieur du parc national, en partie couverte par une "River Reserve". Beaucoup de palmistes piquants de cette localité ont été détruites. Une baisse de la taille de la population est donc prévue dans un proche avenir.

En Août 2015, quelque reliquat de palmiers endémiques près de Mare Longue affichait les encoches d'alimentation typiques de *P. relictus*. Il y a un peu d'espoir que les espèces ont survécu à cet endroit, mais il pourrait également être des morsures d'un autre insecte.

**LIANE À CORNES** published on 23rd February 2016

*Camptocarpus sphenophyllus*, liane à cornes (Fr.)

Endémique de Rodrigues

Classification : Rare

La liane à cornes est une plante endémique de Rodrigues. On la retrouve qu'occasionnellement dans les restes de zones forestières à toutes altitudes. Elle est une plante grimpante, glabre dans toutes les parties, avec des branches minces et cylindriques et contient un suc laiteux. Les feuilles sont opposées, entières, de forme allongée, 5-8 cm de long, pointues, s'élargissant de la base au sommet, membraneuse, vert foncé, luisantes, plus pâle dessous et avec des pétioles mesurant 0.6-1 cm de long.

L'inflorescence est en forme de grappes axillaires ayant peu de fleurs sessiles (se dit des fleurs insérées directement sur l'axe et dépourvu de pédoncule) ou à court pédoncule. Les fleurs sont régulières, hermaphrodite (les organes femelles et mâles sont situés au sein d'une même fleur), ayant cinq pétales. La corolle mesure environ 0.3 cm de long, et elle est de couleur verdâtre avec des segments teintés de pourpre à la base.

Le fruit de la liane à cornes est glabre, long et mince, recourbé et en forme de corne, qui explique son nom commun. Les graines sont comprimées et environ 3 mm de long.

La liane à cornes est capable de pousser sur la calcarénite (des grès formés par la consolidation de sables calcaires) comme sur les substrats de basalte volcaniques. Cette espèce a été vue en train de se développer sur les pentes rocheuses ou dans des zones rocheuses se trouvant dans des sites assez exposés, et cette liane a aussi tendance à grimper sur les arbres. La liane à cornes semble fleurir de décembre à avril, même si la floraison peut être erratique, et des fruits apparaissent d'avril à septembre.

En 1879 cette espèce était considérée comme étant assez abondante et également présente sur l'île au Frégate.

En 1949, la liane à cornes était considérée comme une plante qui poussait occasionnellement sur les réserves des montagnes et des rivières. Des individus de cette espèce ont été récoltés sur le Mont Limon en 1967. En 1977, cette plante a été vue dans la région d'Anse Quitar. En 1980 elle a été recensée sur les îlots Frégate et Marianne. Pendant cette même année elle a été vue à proximité de Petite Butte et Anse Quitar.

La liane à cornes a également été observée au Mont Tonnerre près de Baie aux Huitres et des plantes occasionnelles ont été vues à Grande Montagne, Mont Cimetière, Cascade St Louis, Rivière Baleine et Anse Quitar dans le passé.

La liane à cornes est actuellement présente dans les réserves de Grande Montagne et d'Anse Quitar, ainsi que certaines vallées plus connues comme 'cascades' à Rodrigues.



© Vikash Tatayah